

SAM. 6 AVRIL

HAUTE-SAINTONGE PROPRE

marchons ensemble pour ramasser
les déchets dans nos villes et campagnes



gants et
sacs fournis



H A U T E



dates et lieux sur
haute-saintonge.org

 communauté des communes de Haute-Saintonge

Déambulation sous la responsabilité des participants (et celle de leurs parents pour les mineurs), dans le strict respect du Code de la Route et du Code de l'Environnement. Prévoir des équipements adaptés. Merci de veiller au respect des gestes barrières et de marcher en petits groupes d'un même foyer.

Bossesse-et-Martron	14h30 - Église Saint-Pierre de Martron
Bussac-Forêt	9h - Ateliers municipaux (48 route de Blaye)
Chamouillac	9h - Place de la Mairie
Chaunac	9h - Place des Halles
Chevanceaux	9h - Salle des Aînés (Square de Saintonge)
Clérac	8h45 - Salle associative (Place de la Gaieté)
Courpignac	9h30 - Parking salle des fêtes
Corignac	9h - Salle des fêtes
Expiremont	9h - Place de la Mairie
Fontaines-d'Ozillac	9h30 - Place des Halles
Germignac	15h - Place de la Mairie
Givrezac	9h30 - Place de la Mairie
Guitinières	8h30 - Parking de la bibliothèque
Jarnac-Champagne	Non défini pour le moment
La-Clotte	14h30 - Place de la Mairie
Meux	10h - Place de la Mairie
Montguyon	9h - Esplanade de la Paix
Montlieu-la-Garde	10h - Parking salle des fêtes
Plassac	9h - Ateliers municipaux
Pons	9h - Place Saint-Vivien
Réaux-sur-Trèfle	10h - Place de la Mairie
St-Aigulin	10h - Place de la Mairie
St-Genis-de-Saintonge	9h - Place du Champ de Foire
Saint-Georges-Antignac	9h - Salle des fêtes
St-Germain-de-Lusignan	9h30 - Salle Jean Moulin
St-Germain-du-Seudre	14h - Espace de la Charmille (Le bourg)
St-Hilaire-du-Bois	10h - Place de la Mairie
St-Martial-de-Mirambeau	9h - Place de la Mairie
St-Martial-de-Vitaterne	9h - Place de la Mairie
St-Quantin-de-Rançanne	9h - Place de la Mairie
Ste-Lheurine	9h - Parking à côté de l'église
Soubran	10h - Kiosque derrière la bibliothèque
Villexavier	9h30 - Place de la Mairie



Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ces marches sans indemnité dans tous les cas reconnus de force majeure ou de risque lié aux intempéries.